

La Forest

La Forest se situe à l'extrémité sud de la presqu'île de Locoal. Résidant habituellement à Penhoet, Georges GUILLEVIC (n°1188) semble travailler avec la famille GUEGANNIC une importante exploitation dans ce village. Une partie appelée la métairie de la Forest n'est en fait qu'une tenue à domaine congéable sous Julien de LARLAN, seigneur de Kercadio, et sous le seigneur de Marbeuf. Elle s'étend sur 15 hectares, avec des rentes de 5 perrées de froment et 6 perrées de seigle. L'autre partie est une terre d'héritage dépendant du prieuré de Locoal, à qui il n'est dû que 3 deniers de rente.

P1523 f°5511 (AN) - Terrier du domaine d'Auray / Locoal - 06/06/1683

Déclaration

Julien de LARLAN, seigneur de Kercadio, déclare posséder des terres d'héritages au domaine du roi, dont :

Description

Une métairie à la Forest en LOCOAL que possèdent Albin GUEGANNIC et Georges GUILLEVIC pour en payer de rente annuelle le 29/08 5 perrées de froment rouge et 6 perrées de seigle, avec corvées et obéissance à cour et moulin. Cette métairie contient sous logements, prés, pâtures, landes de chauffage, terres à labour 31 jx, dont une partie du foncier appartient aussi au seigneur de Marbeuf.

P1523 f°5481 (AN) - Terrier du domaine d'Auray / Locoal - 11/05/1679

Déclaration

Raymond LE DOUX, prieur commendataire, déclare posséder sous le domaine du roi le prieuré de St Goual en Locoal, dont il dépend notamment les terres suivantes :

Description f°5504v

Deux tenues aliénées en 1670 au temporel du prieuré, l'une labourée par Aubin DANIEL, l'autre par Georges GUILLEVIC et Pierre GUEGANNIC auxquels en appartiennent les édifices, toutes les deux au village de la Forest en l'île de Locoal. 3d de rentes sont dus au prieur pour ses tenues.